



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-7276>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **24-7276**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Tignes

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre relatif à la création d'un ensemble immobilier comprenant une maison de santé pluriprofessionnelle et un pôle socio-culturel à Tignes

Description : Le présent concours est organisé en vue de l'étude et la réalisation d'un bâtiment comprenant une Maison de Santé Pluriprofessionnelle et un pôle socio-culturel. Conformément à l'article R.2431-3 du Code de la commande publique, le concours porte sur la construction neuve d'un bâtiment. Le projet porte sur la construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et d'un pôle socio-culturel au sein d'un ensemble bâti constitué d'un ou plusieurs volumes architecturaux. La mise en oeuvre du projet se fera en deux phases, la première portera sur la MSP et la seconde sur la construction du pôle socio-culturel, les études et la conception du projet porteront sur la totalité du projet

Identifiant de la procédure : 61b8952e-8c08-4d95-85b1-17f2e325aeb4

Identifiant interne : TIG24-02SER

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71250000 Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre relatif à la création d'un ensemble immobilier comprenant une maison de santé pluriprofessionnelle et un pôle socio-culturel à Tignes

Description : Le présent concours est organisé en vue de l'étude et la réalisation d'un bâtiment comprenant une Maison de Santé Pluriprofessionnelle et un pôle socio-culturel. Conformément à l'article R.2431-3 du Code de la commande publique, le concours porte sur la construction neuve d'un bâtiment. Le projet porte sur la construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et d'un pôle socio-culturel au sein d'un ensemble bâti constitué d'un ou plusieurs volumes architecturaux. La mise en oeuvre du projet se fera en deux phases, la première portera sur la MSP et la seconde sur la construction du pôle socio-culturel, les études et la conception du projet porteront sur la totalité du projet

Identifiant interne : S-PF-1407223

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71250000 Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'oeuvre, lancé conformément à l'article L.2172-1 du code de la commande publique et organisé selon les dispositions des articles R.2162-15 à R.2162-26 dudit code. Nature principale : Service Le concours est organisé en deux phases : - Première phase : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation et de mettre en oeuvre les critères de sélection définis dans le règlement de concours. Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, l'acheteur retient ensuite quatre (4) participants. - Deuxième phase : les participants remettent anonymement un dossier de projet dont le niveau de conception correspond à une esquisse. Le jury examine les dossiers présentés sur la base des critères d'évaluation définis dans le règlement de concours puis établit un

classement des projets. Après la levée de l'anonymat, sous réserve que le jury ait porté des demandes d'éclaircissements et des questions dans le procès-verbal, un dialogue peut s'établir avec les participants. L'acheteur choisit le ou les lauréats du concours au vu des procès-verbaux et de l'avis du jury. - A l'issue du concours, conformément aux articles R.2122-6 et R.2172-2 du Ccp, l'acheteur lance une procédure sans publicité ni mise en concurrence lui permettant de négocier avec le ou les lauréats, après le dépôt de l'offre, les conditions techniques, administratives et financières du marché de maîtrise d'oeuvre décrit à l'article 3 du règlement de concours

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le pouvoir adjudicateur fixe les niveaux minimum d'expérience professionnelle suivants : - réalisation d'au moins un (1) projet d'importance ou de complexité équivalente à l'opération envisagée - réalisation de missions de complexité comparables à l'objet du présent marché

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1407223>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 29/03/2024

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : 4 membres au titre des représentants de la maîtrise d'ouvrage

Membres du jury : 2 membres au titre des personnes possédant la qualification exigée des candidats

Membres du jury : 5 membres au titre de personnalités invitées

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Le montant de la prime à verser aux participants est de soixante mille (60 000) euro(s) HT correspondant à des prestations de niveau esquisse. Ce montant correspond à 50 000 euro(s) HT pour la remise de l'esquisse et à 10 000 euro(s) HT pour la remise d'une maquette numérique. La prime est versée par le pouvoir adjudicateur aux participants sur proposition du jury. Les participants peuvent faire parvenir leur demande de paiement dès qu'ils sont informés par le pouvoir adjudicateur des résultats du concours ou à compter de la publication de l'avis de résultat de concours. Le règlement de la prime s'effectue sur facture émise par le participant et déposée sur le portail public de facturation. Les délais de paiement sont conformes aux dispositions des articles R.2192-10 et R.2192-11 du CCP. La rémunération de l'attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre tient compte de la prime qu'il a reçue pour sa participation au concours. Si le jury ne s'est pas réuni dans les 3 mois suivant la remise des prestations, un acompte de 40 % de la valeur de la prime sera versé aux participants

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1407223>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 26/02/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure pourra faire l'objet :
- d'un référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE Ass., 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994). Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. - d'un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat ou encore l'acte administratif portant approbation du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Service juridique

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Commune de Tignes

Numéro d'enregistrement : 21730296700013

Adresse postale : 238 Boucle du Rosset

Ville : Tignes

Code postal : 73321

Pays : France

Point de contact : REVIAL Serge

Adresse électronique : mairie@tignes.net

Téléphone : 0479400640

Télécopieur : 0479063546

Adresse internet : <http://www.mairie-tignes.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Service juridique

Numéro d'enregistrement : 1603826

Adresse postale : Mairie

Ville : Tignes

Code postal : 73321

Pays : France

Point de contact : Eric BALEINE

Adresse électronique : ebaleine@tignes.net

Téléphone : 0479400932

Télécopieur : 0479063546

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 16965

Adresse postale : 2 place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429006

Télécopieur : 0476518944

Rôles de cette organisation :

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dd56709b-350a-4e39-85b9-b9ce17da1d6e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 22/01/2024 à 19:43

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2024